

Afin de garantir les critères décidés par le Synode ainsi que leur application et leur communication, le Conseil synodal a mis en vigueur au 1^{er} avril 2018 l'ordonnance sur les contributions aux coûts liés aux places de formation professionnelle socio-diaconale (RLE 61.180) (ci-après «ordonnance»). Celle-ci met en œuvre la décision du Synode et prévoit désormais, en plus des contributions pour les stages socio-diaconaux, des contributions pour des formations en cours d'emploi proposées par les paroisses. Par cette ordonnance, le Conseil synodal veut continuer à faire connaître aux établissements de formation et aux étudiantes et étudiants les débouchés que les paroisses et leurs services diaconaux offrent aux professionnels du secteur social, tout en donnant à ces futurs diplômées et diplômés la possibilité de faire des expériences pratiques du travail socio-diaconal dans les paroisses. Les contributions financières aident les paroisses à investir dans la formation des futurs collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et à contribuer ainsi à l'encouragement de la relève socio-diaconale.

Si l'on veut pouvoir offrir ces prochaines années un nombre suffisant de places de stage et de formations en cours d'emploi dans les paroisses, il est indispensable d'augmenter le montant à disposition.

Explication

Grâce à la publication de la nouvelle ordonnance ainsi qu'à la stratégie du Conseil synodal et du Synode de ne plus seulement verser des contributions pour les places de stages, mais de soutenir aussi des places de formation socio-diaconales, l'objectif a été atteint et a même largement dépassé les attentes. De nombreuses paroisses des régions du ressort territorial des Refbejuso ont créé pour la première fois des places de stage ou de formation et présenté aux Refbejuso une demande de contribution aux coûts. Ainsi, dix demandes ont été enregistrées en 2018. Le versement par demande/place et par an étant limité à 6000 francs par année (art. 6 de l'ordonnance), le montant de 30'000 francs inscrit au budget ne suffit pas pour satisfaire à toutes les demandes.

L'annonce de la mise en vigueur de l'ordonnance sur les contributions aux coûts liés aux places de formation professionnelle socio-diaconale a attiré l'attention des paroisses sur les contributions financières et les ont incitées à contacter le secteur Diaconie. En conséquence, de nombreuses demandes de paroisses proposant pour la première fois des formations en cours d'emploi ont été reçues en 2018. L'évolution dépasse toutes les attentes et signale un changement de paradigme durable. Depuis 2018, on peut compter sur une moyenne de dix places de formation professionnelle socio-diaconale, partagées à parts égales entre stages et places de formation en cours d'emploi. Les paroisses sont prêtes à investir dans la formation des futurs collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux. Cette tendance est très réjouissante et incite le Conseil synodal à la soutenir.

Les dix demandes reçues en 2018 respectaient intégralement les critères exigés par l'ordonnance. Mais le crédit budgétisé ne permettait de tenir compte que de la moitié d'entre elles. C'est pourquoi le Conseil synodal a accepté un dépassement de budget et propose au Synode d'approuver dans le cadre des comptes 2018 le montant versé. Ces dépenses sont inscrites dans les comptes annuels 2018 à raison d'un montant total de 58'000 francs (compte 92206), et dans la liste des crédits additionnels avec un montant de 28'000 francs.

Pour l'année 2019, il semble que l'on s'achemine vers une situation comparable à 2018 s'agissant des demandes des paroisses. En comptant les quatre formations en cours d'emploi et un nombre de référence de cinq stages, on obtient déjà neuf demandes prévues. Par conséquent, le crédit de 30'000 francs inscrit au budget de 2019 devait être porté à 60'000 francs. Le Conseil synodal propose donc d'accorder un crédit additionnel de 30'000 francs en faveur du compte 92206. Après 2020, le nombre de demandes attendues devrait aussi se situer autour de dix par année. Il convient donc de prévoir à partir de 2020 60'000 francs par an pour les contributions aux coûts. Le Conseil synodal propose en conséquence

d'approuver pour le budget 2020 un crédit d'engagement de 60 000 francs en faveur du compte 92206.

Compte tenu des expériences et des demandes actuelles, le financement de dix places de formation professionnelle devrait correspondre à peu près au besoin annuel.

En créant des places de formation et de stage, l'Eglise apporte une contribution à l'Etat social tout en aidant à faire connaître et à mettre en valeur la diaconie auprès des professionnels du secteur du travail social.

Le Conseil synodal

Annexe

- Evolution et prévision des demandes de contributions aux coûts dans les régions du ressort territorial de l'Eglise entre 2017 et 2020

Annexe

Evolution et prévision des demandes de contributions aux coûts dans les régions du ressort territorial de l'Eglise entre 2017 et 2020

Paroisse	Etablissements de formation	Stage ou formation en cours d'emploi
2017		
1. Belp-Belpberg-Toffen	HESB Travail social Berne	Stage
2. Berne Johannes	HESB Travail social Berne	Stage
3. Berne Petrus	HESB Travail social Berne	Stage
4. Bienne	HESB Travail social Berne	Stage
5. Bienne	HESB Travail social Berne	Stage
6. Jegenstorf-Urtenen	TDS Aarau	Stage
2018		
1. Bürglen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
2. Huttwil	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
3. Kirchberg	FHNW Soziale Arbeit	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2019</i>)
4. Münsingen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2017-2020</i>)
5. Belp-Belpberg-Toffen	HESB Travail social Berne	Stage
6. Berne Johannes	HESB Travail social Berne	Stage
7. Berne Paulus	HESB Travail social Berne	Stage
8. Berne Petrus	HESB Travail social Berne	Stage
9. Berne Bümpliz	HESB Travail social Berne	Stage
10. Langenthal	HESB Travail social Berne	Stage
2019		
1. Bürglen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
2. Huttwil	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
3. Kirchberg	FHNW Soziale Arbeit	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2019</i>)
4. Münsingen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2017-2020</i>)
5. Nouvelle paroisse		Ouvert
6. P. proposant régulièrement des stages		Stage
7. P. proposant régulièrement des stages		Stage
8. P. proposant régulièrement des stages		Stage
9. P. proposant régulièrement des stages		Stage
10. P. proposant régulièrement des stages		Stage
2020		
1. Bürglen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
2. Huttwil	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2018-2020</i>)
3. Münsingen	TDS Aarau	Formation en cours d'emploi (<i>durée 2017-2020</i>)
4. P. proposant réguliè-		Formation en cours d'emploi

	rement des stages	
5.	Nouvelle paroisse	Ouvert
6.	P. proposant réguliè- rement des stages	Stage
7.	P. proposant réguliè- rement des stages	Stage
8.	P. proposant réguliè- rement des stages	Stage
9.	P. proposant réguliè- rement des stages	Stage
10.	P. proposant réguliè- rement des stages	Stage

Légende

HESB: Haute école spécialisée bernoise

TDS: Höhere Fachschule Kirche und Soziales Aarau (Theologisch-diakonisches Seminar Aarau)

FHNW: Fachhochschule Nordwestschweiz